

# DRAPEAUX DES REGIMENTS D'INFANTERIE DU ROY SUR LE PIED FRANÇAIS DE 1715 A 1791

Par Michel HANOTAUX

## 6<sup>ème</sup> PARTIE

### 1 . MEDOC

« Fut levé sous Louis XIV à la fin de 1673 (suivant le Code Militaire) par le Marquis de Saint Geniès, premier colonel, et ensuite Mr. de La Motte ; le maréchal de Navailles, Mr. De Montaud son fils ; Mr. d'Hamilton, Mr. de Jarzey qui eut le bras cassé au siège de Philippsbourg ; jusque là ce Régiment avait toujours porté le nom de son colonel ; il prit le nom de Médoc sous Mr. de Montendre de la Rochefoucault... » (7<sup>ème</sup> abrégé de Lemau de La Jaisse). L'Etat Général des troupes de 1753 ajoute que c'est en 1688 que le régiment a pris le nom de cette province.

Susane note que Médoc a été levé par commission du 19 février 1674 et a porté entre cette date et 1688 le nom des trois premiers colonels à savoir Navailles, Hamilton et Jarzé. Il aurait pris le nom de Médoc par brevet du 22 mars 1691 au moment de la prise de commandement du Comte de Montendre (23 mai 1691).

Guerre de Succession de Pologne : En Italie, il se signale à Pizzighetone. En 1734 il participe à la prise de Crémone, de Seracalle, de Novare et de Tortone puis il combat à Colorno et à Parme où il se couvre de gloire. Il se signale ensuite au siège de la Mirandole.

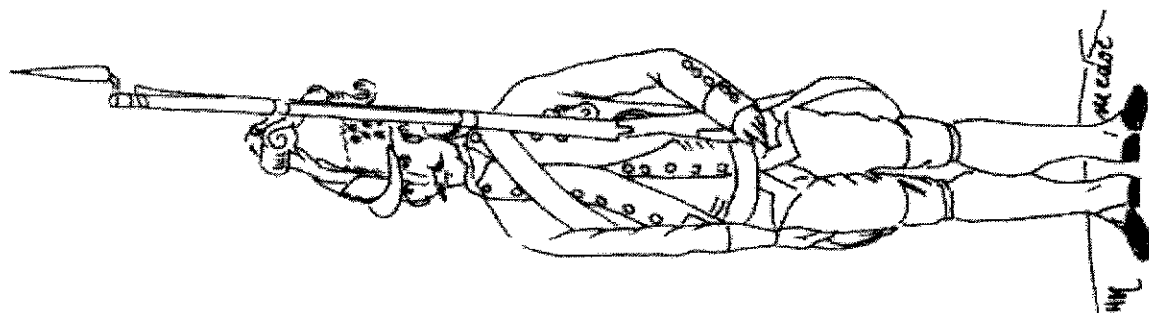
Guerre de Succession d'Autriche : A l'armée de Bavière à partir de 1742, mais souffrant de l'hiver, il est réduit à quelques dizaines d'hommes valides. Reconstitué au moyen de miliciens, il va avec Limosin relever la garnison d'Egra où il est fait prisonnier après un siège particulièrement cruel. Après son retour en France et sa reconstitution à 2 bataillons il est envoyé en Flandre, participe au siège de la citadelle d'Anvers, puis à celui de Namur ainsi qu'à la bataille de Raucoux. Envoyé en Provence il participe à la défense de Toulon et combat dans le Comté de Nice. Il est renforcé en 1749 par le Régiment du Dauphiné.

Guerre de Sept Ans : Il participe à l'expédition de Minorque et se distingue à la prise de Mahon. Il y reste pendant toute la guerre et ne revient à Toulon qu'en 1763.

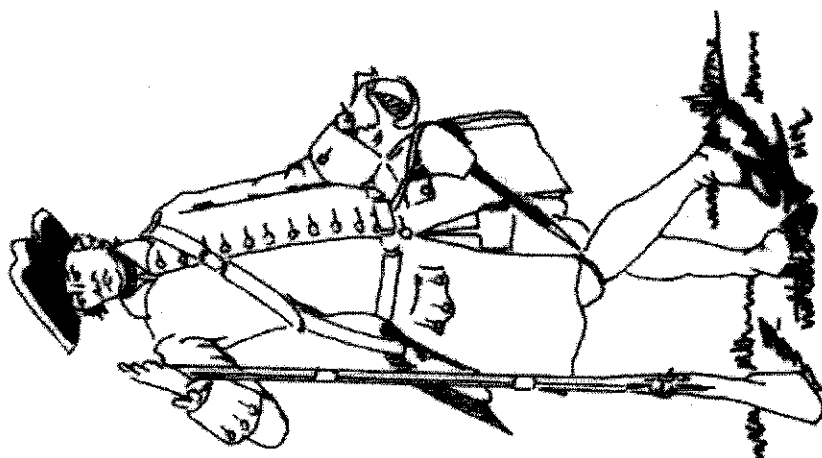
Jusqu'à la Révolution, il passe d'une garnison à l'autre en particulier le long des côtes. En 1789 il est à Béziers.

#### Chefs de Corps...

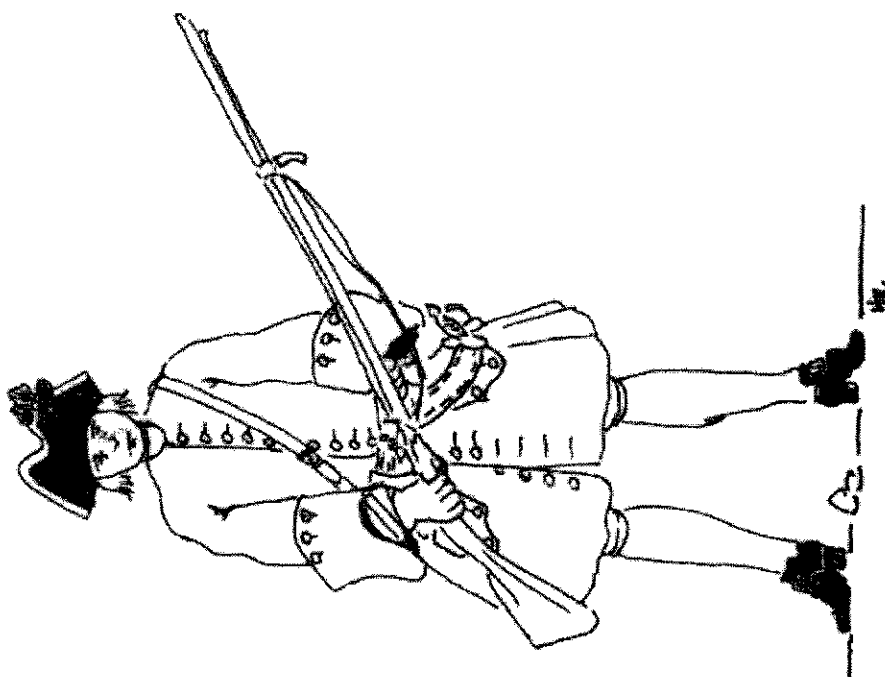
|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| Marquis de Villenes               | 1705-1729 |
| Duc d'Uzes                        | 1729-1739 |
| Comte de Lannion                  | 1739-1745 |
| Marquis de Brehant                | 1745-1749 |
| Marquis de Mesnes                 | 1749-1762 |
| Marquis de Chassin-court de Tilly | 1762-1773 |
| Marquis de Mauroy                 | 1773-1780 |
| Comte d'Avaux                     | 1780-1788 |
| Marquis de Roquefeuil             | 1788-1791 |



B13  
1772



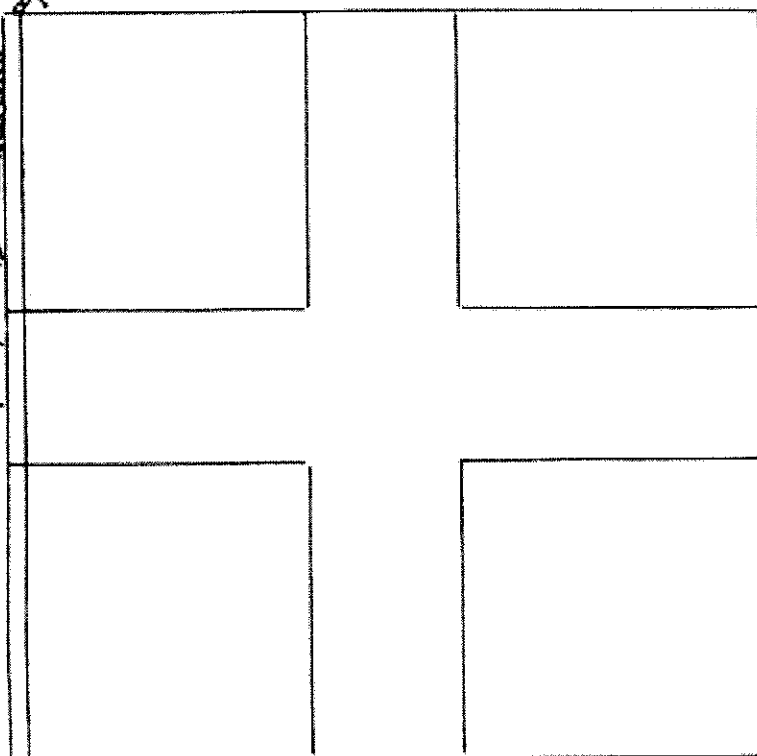
B12  
1757



B11  
1735

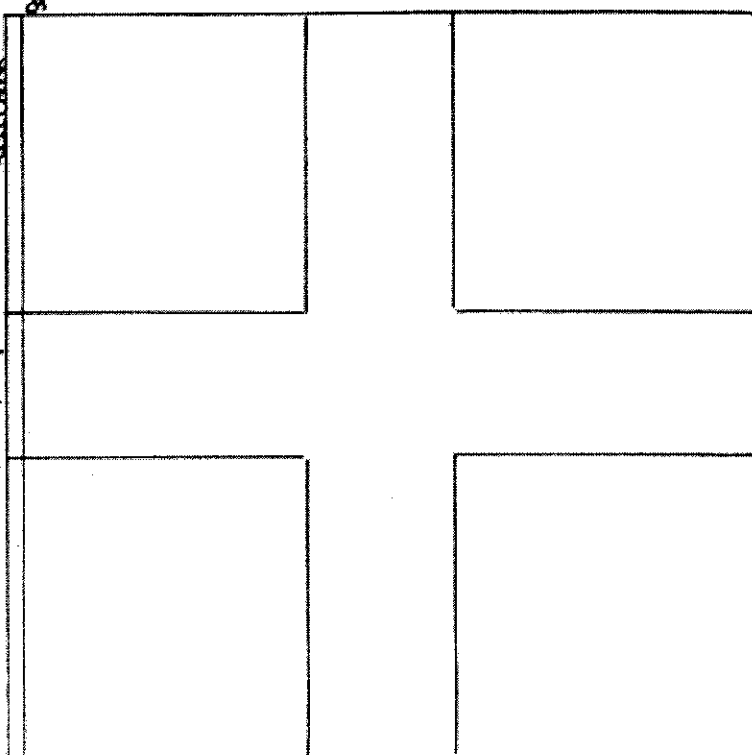
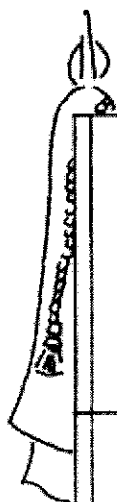
# 1. MEDOC

**1. MEDOC  
1705-1791**



**COLONEL**

**ORDONNANCE**



HL

## Les drapeaux de Médoc

« Ce régiment a trois drapeaux, dont un blanc colonel et deux d'ordonnance rouge et feuilles-mortes par opposition et croix blanches » (7<sup>ème</sup> abrégé de Lemau de La Jaisse). Tous les documents du XVIII<sup>ème</sup> siècle qu'ils soient imprimés ou manuscrits, s'accordent sur ces dispositions.

Les drapeaux sont du modèle A (planche dans le texte).

Drapeaux colonel : blanc à croix blanche marquée (pas de croix sur l'A1J12) ; cravate blanche, cordon et glands argent.

Drapeau d'ordonnance : croix blanche. Quartiers 1 et 4 feuilles mortes, 2 et 3 rouge. Cravate blanche, cordon et glands aux deux couleurs. (d'après A1J19).

## 2 . VIVARAIS

Il fut régiment de gentilhomme jusqu'en 1762, « il fut levé sous Louis XIV en mars 1674 par le Maréchal d'Albret, premier colonel, commandant en Guyenne... » (7<sup>ème</sup> abrégé de Lemau de La Jaisse). Il a été formé à Bayonne par le Comte de Mirossens Maréchal Comte d'Albret qui le transmet à sa mort en 1676 à son neveu le Marquis d'Albret. Il fut ensuite Gandelus, Clerembault, Mirabeau, Gensac, Duras, Bonac, Cossé-Brissac, Lemps puis Puységur avant de devenir Vivarais.

Guerre de Succession de Pologne : Il est à la prise de Kehl, au combat d'Ettlingen et au siège de Phillippsbourg. En 1735 il est à Klausen.

Guerre de Succession d'Autriche : A l'armée de Bavière, il concourt à la prise d'Elnbagen et de Karden, à la défense de Dunbebfengen. En 1744, il combat à Saverne puis, en 1746 il est en Flandre. En 1747, il se distingue à Lawfeldt.

Réduit à un bataillon en 1748, il est rétabli à deux avec l'incorporation de Vivarais (1<sup>er</sup>)

Guerre de Sept Ans : Il est écrasé à Rosbach. Reconstitué en Bretagne, il participe à la défaite des Anglais à Saint Cast.

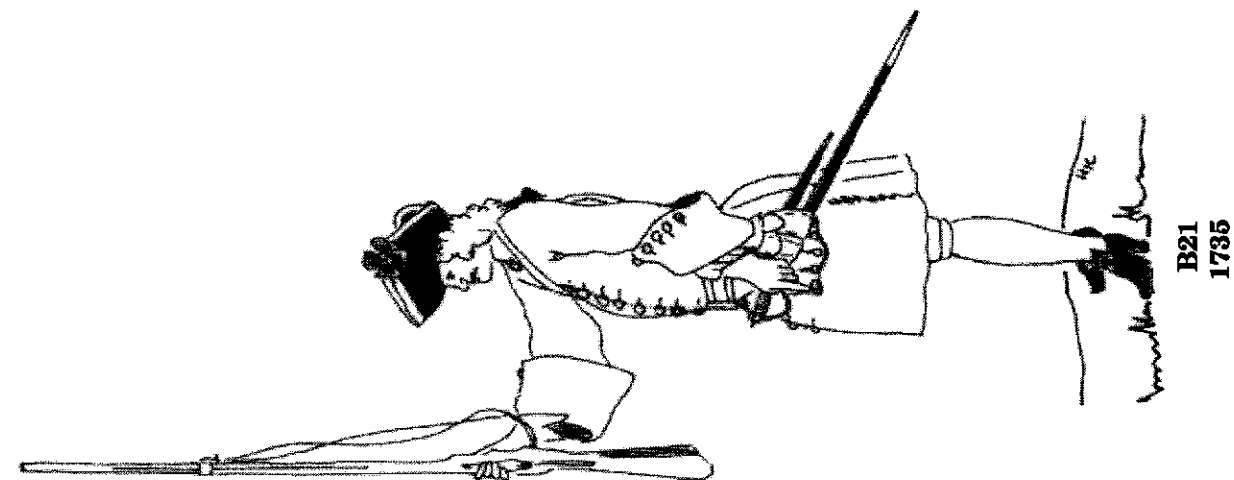
Devenu Vivarais (2<sup>ème</sup>) en 1762, il passe au service des ports et des colonies. En 1789 il est en Bretagne où il se signale par son indiscipline.

### Chefs de Corps

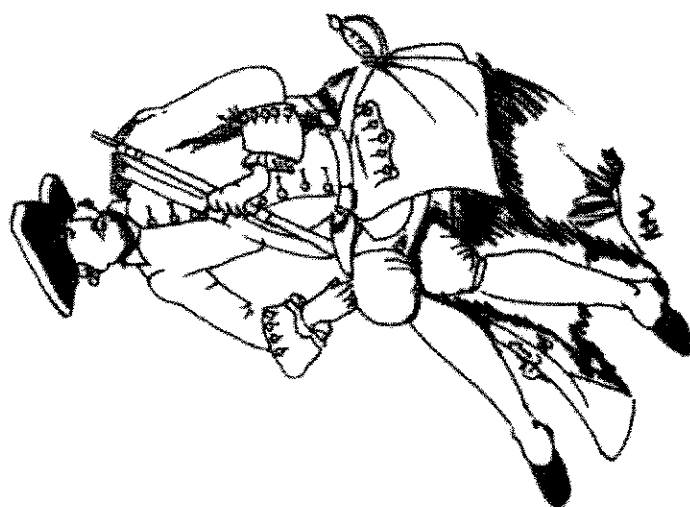
|                                                  |           |
|--------------------------------------------------|-----------|
| Marquis de Gensac                                | 1711-1734 |
| Duc de Duras                                     | 1734-1743 |
| Marquis de Bonnac                                | 1743-1749 |
| Duc de Cossé-Brissac                             | 1749-1759 |
| Chevalier de Lemps                               | 1759-1761 |
| Vicomte de Puysegur Vivarais (2 <sup>ème</sup> ) | 1761-1780 |
| Comte de Cossé-Brissac                           | 1780-1788 |
| Marquis de Courtavel de Pezé                     | 1788-1792 |

Les drapeaux de Vivarais (2<sup>ème</sup>) et de ses prédécesseurs :

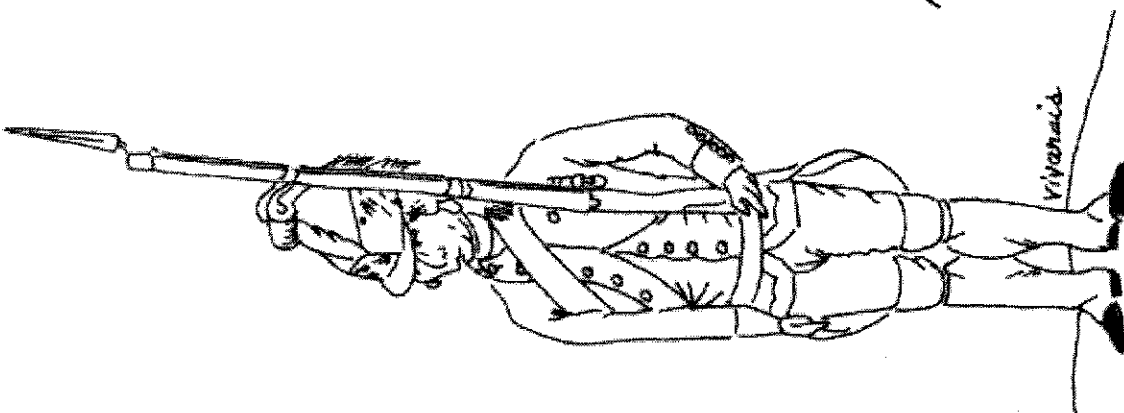
Ce régiment a « Trois drapeaux dont un blanc, colonel et deux d'ordonnance rouges, jaunes, verts, et noirs par petits quarreaux dans les quatre quarrés par opposition, et croix blanches » (Abrégé de 1735 pour Duras). Cette présentation est beaucoup plus explicite que celle figurant dans les abrégés suivant pour le même régiment dans les Etats Généraux des Troupes de 1748 pour Bonnac et de 1753 pour Brissac : « Trois drapeaux dont un blanc colonel, et deux d'ordonnance, rouges, jaunes, verts, et noirs par opposition et croix blanche ». Mais, avec cette dernière présentation la carte du Militaire de Lemau de La Jaisse de 1731 nous fournit une image correspondant à la définition de l'abrégé de 1735.



B21  
1735



B22  
1757



B23  
1772



B24  
1779

## 2. VIVARAIS

Enfin les manuscrits de 1721 (A1J9), de 1757 (A1J12), de 1740-1780 (A1J19), de 1789 (D186) ôtent toute ambiguïté. Les drapeaux n'ont pas varié au cours du siècle.

Drapeau (planche 6)

Drapeau colonel : blanc à croix blanche marquée (pas de croix dans A1J12) ; cravate blanche, cordon et glands argent.

Drapeau d'ordonnance : croix blanche. Quatre quartiers identiques composés de 4 carrés (1<sup>er</sup> noir, 2<sup>ème</sup> rouge, 3<sup>ème</sup> vert, 4<sup>ème</sup> jaune). Cravate blanche, cordon et glands aux quatre couleurs. (d'après A1J9 et A1J19).

### 3. VEXIN

Créé comme Vivarais en 1674, il restera comme ce dernier régiment de gentilhomme jusqu'en 1762. Il fut successivement Castries, Morangies, Louvigny, Bacqueville, La Tremoille, Tessé, Sennecterre, Chaillou, Ségur, Gensac, Vastan et Bouillé. En 1762, par ordonnance du 10 décembre, il devint Vexin (2<sup>ème</sup>).

Guerre de Succession de Pologne : D'abord en Languedoc sous le nom de la Trenoille, il passe en Italie sous le nom de Tessé en 1731 et participe aux sièges de Gera d'Adda et de Pizzighetone. En 1734, il participe à la prise de Serravalle, de Novare, de Tortone, de la Mirandole, à l'attaque de Colorno et aux batailles de Parme et de Guastalla. Sous le nom de Sennecterre, il participe en 1735 à la soumission de Revere et rentre en France. En 1739 il part en Corse sous le nom de Chaillou ; il s'y distingue à San Giacomo et à Bigorno.

Guerre de Succession d'Autriche : De 1714 à 1744, il est sur les côtes de la Provence. En 1744 devenu Ségur, il intervient dans le Comté de Nice, puis passe en Italie où il participe à divers sièges. En 1745, il se signale à Tamaro mais, jeté dans Aoti il y est fait prisonnier. Il devient Gensac en 1746. Echangé, rétabli en 1747 à deux bataillons, puis réduit à un seul en 1748, il est finalement reporté l'année suivante à deux bataillons par l'incorporation du régiment de Luxembourg.

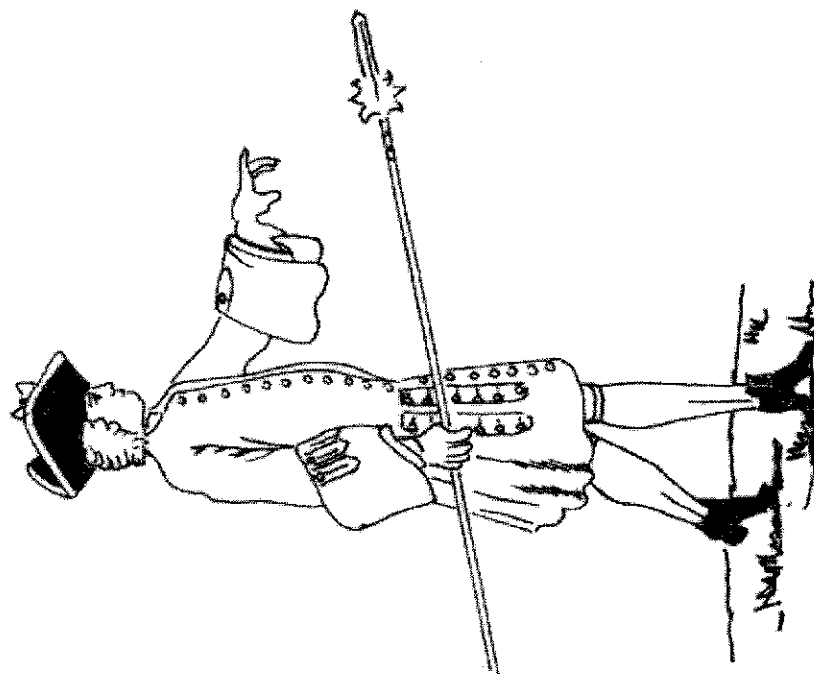
Guerre de Sept Ans : Devenu Vastan, il assiste au sein de l'armée de Hanovre, en 1757, à la bataille d'Haastembeck. En 1758, dans la division Chevert, il se distingue au Pont de Rees. En 1759, il est anéanti à Minden. Il n'est reconstitué qu'en 1761 et se distingue à Oëlper, mais y est une nouvelle fois anéanti, son colonel tué. Devenu Bouillé, il devient Vexin (2<sup>ème</sup>) en 1762 et est affecté aux ports et aux colonies.

En 1765 il part pour les Antilles et y reste jusqu'en 1771 (pour son 1<sup>er</sup> bataillon, jusqu'en 1774 pour le reste). En 1778 il se signale par un fait peu banal : une quinzaine de ses chasseurs montés à bord d'un bateau smogleur (petit caboteur utilisé pour la contrebande) s'emparent d'un navire anglais de 6 canons, au large de Calais.

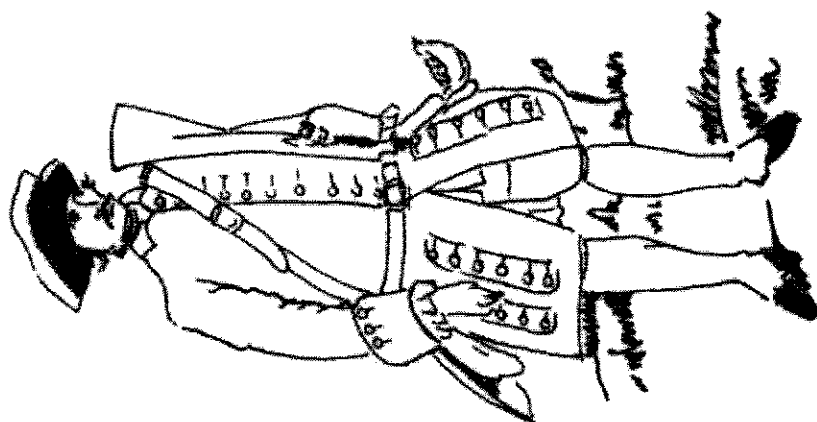
En 1789, il est à Marseille.

Chefs de Corps

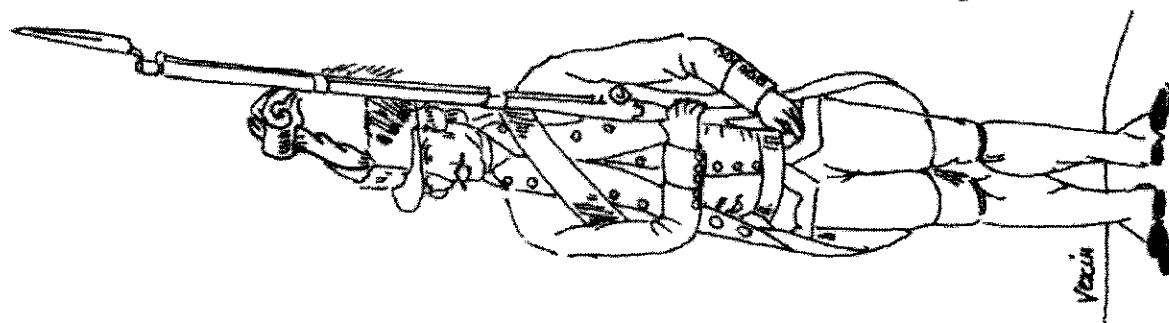
|                                                   |           |
|---------------------------------------------------|-----------|
| Marquis de Bacqueville                            | 1711-1728 |
| Duc de La Trenoille                               | 1728-1731 |
| Marquis de Tessé                                  | 1731-1734 |
| Marquis de Sennecterre                            | 1734-1739 |
| Marquis de Chaillou                               | 1739-1743 |
| Comte de Ségur                                    | 1743-1745 |
| Marquis de Gensac                                 | 1745-1748 |
| Marquis de Vastan                                 | 1748-1761 |
| Marquis de Bouillé      Vexin (2 <sup>ème</sup> ) | 1761-1777 |
| Comte de Durass                                   | 1777-1784 |
| Chevalier de Damas-Crux                           | 1784-1791 |



B21  
1735



B22  
1757

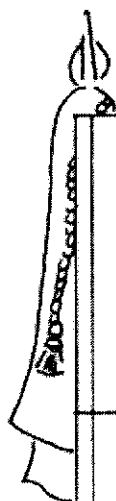


B23  
1772



B24  
1779

## 2. VEXIN

**3 . VEXIN  
1711-1791****COLONEL****ORDONNANCE**

HML

Les drapeaux de Vexin (2<sup>ème</sup>) et de ses prédécesseurs : « Trois drapeaux, dont un blanc, colonel et deux d'ordonnance jaunes et noirs par opposition, et croix blanches » (abrévés de 1735 pour Sennecterre).

Le manuscrit de 1721 (A1J9) pour Bacqueville, la Carte de 1731 pour La Trenoille, le 7<sup>ème</sup> abrégé de Lemau de La Jaisse pour Chaillou, l'Etat Général des Troupes de 1748 pour Gensac, celui de 1753 et le manuscrit de 1757 (A1J12) pour Vastan, le manuscrit de 1741-1780 (A1J19) et celui de 1789 (D186) sans compter Chaligny et Montigny donnent les mêmes dispositions :

Modèle A (planche dans le texte)

Drapeau Colonel : blanc à croix blanche marquée sauf en 1757 ; cravate blanche, cordon et glands argent.

Drapeau d'ordonnance : croix blanche. Quartiers 1 et 4 noirs, 2 et 3 jaunes. Cravate blanche, cordon et glands aux deux couleurs. (d'après A1J19).

## 4 . ROYAL COMTOIS

A l'annexion définitive de la Franche Comté, Louis XIV voulut récompenser la noblesse de la Comté de Bourgogne ; il créa ce régiment en 1674 qui porta le nom de son premier colonel, le Marquis de Listenois avant de devenir en 1685, Royal Comtois.

Guerre de Succession de Pologne : Il ne fut employé qu'à partir de la fin de 1734 ; envoyé pour renforcer l'armée d'Italie il participe à plusieurs sièges et rentre en France en 1736. Il était à un bataillon.

Guerre de Succession d'Autriche : Dès 1741, il combat outre Rhin, participe à la prise d'Elnbogen et de Kaaden, vole au secours de Brannau et au ravitaillement d'Egra. Il se signale à la défense de Deckendorf avec Champagne et Bourbonnois. En 1744 il est en Flandre et se distingue à Ypres. L'année suivante, établi à deux bataillons il est envoyé en Italie où il défend vaillamment la rivière de Gènes. Rentré en France en 1748 il est réduit à un bataillon, mais remis à deux en 1749, par l'incorporation de Bassigny.

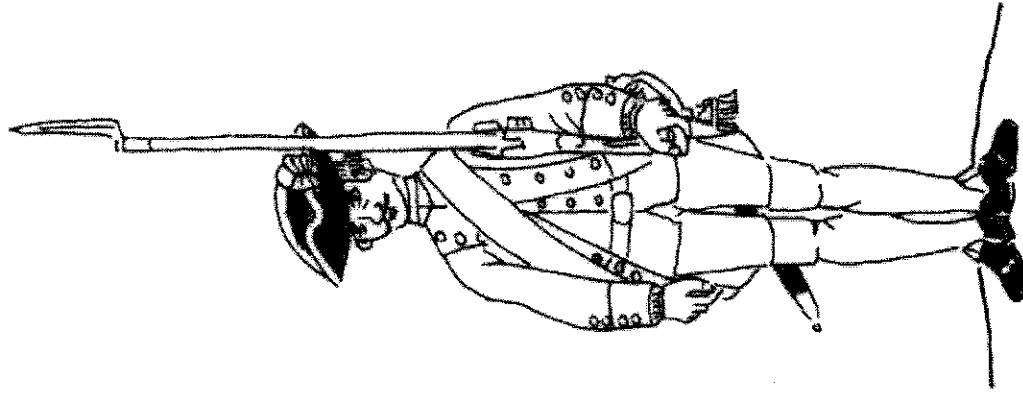
Guerre de Sep Ans : Il est de l'expédition de Minorque. Rentré en France il assiste à la bataille de Crefeld en 1758 puis garde les côtes de Flandres

En 1762 il passe au service des ports et des colonies et fait de fréquents séjours dans les ports de l'Aunis, de la Saintonge et du Languedoc. Son deuxième bataillon est envoyé en 1780 aux Antilles et participe à la prise de Tabago puis à l'expédition de Saint Eustache ainsi qu'à la prise des îles de Saint Martin et de Saba. En 1784 il rentre en France et en 1789 il est à Blois.

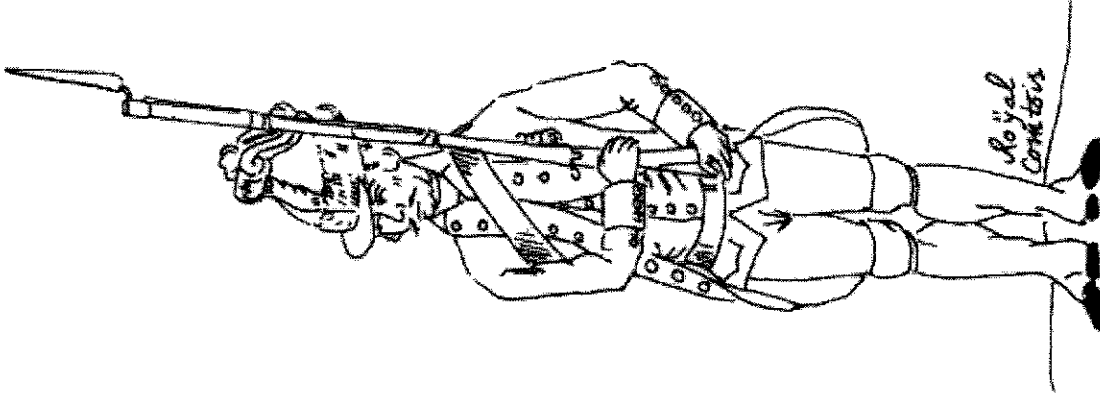
Chefs de Corps (Colonels Lieutenants)

|                                    |           |
|------------------------------------|-----------|
| Comte de Froulay Charles François  | 1711-1734 |
| Comte de Froulay Charles Elisabeth | 1734-1745 |
| De La Faye                         | 1745-1747 |
| Marquis de Roquepine               | 1747-1757 |
| Comte de Puysegur                  | 1757-1762 |
| Comte de Noé                       | 1762-1773 |
| Comte de Casteja                   | 1773-1784 |
| Comte de Pont l'Abbé               | 1784-1791 |

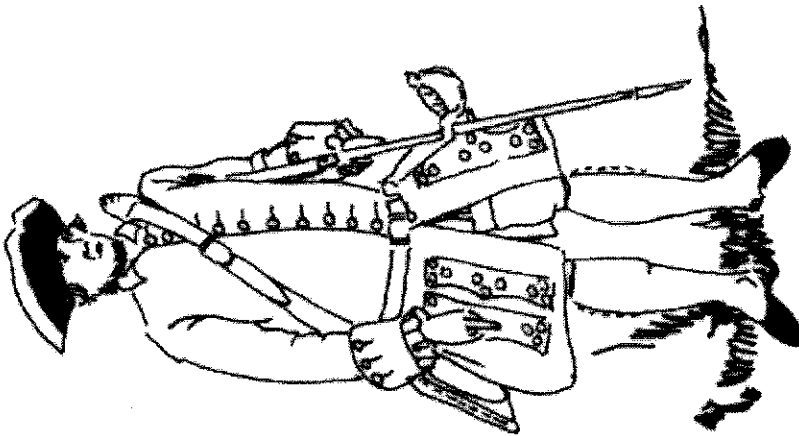
Les drapeaux de Royal-Comtois : Tous les documents du XVIII<sup>ème</sup> siècle qui traitent directement ou indirectement des drapeaux nous montrent que Royal Comtois n'a pas vu ses drapeaux changer :



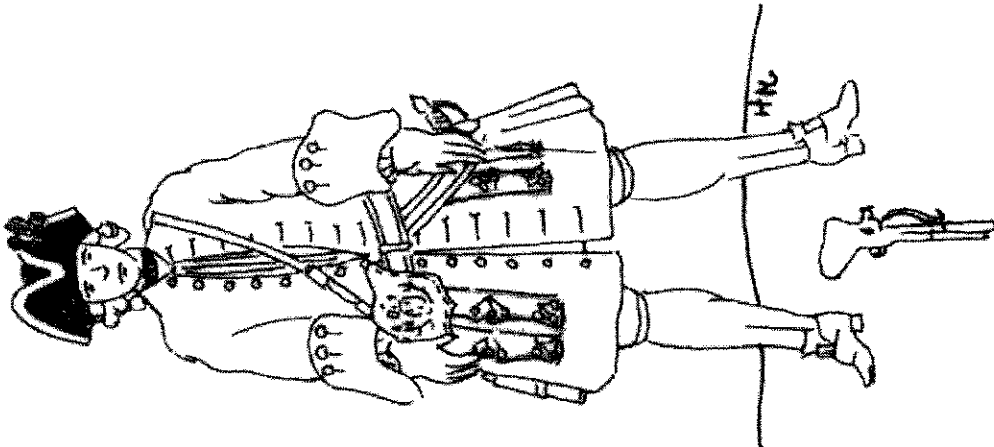
B44  
1779



B43  
1772



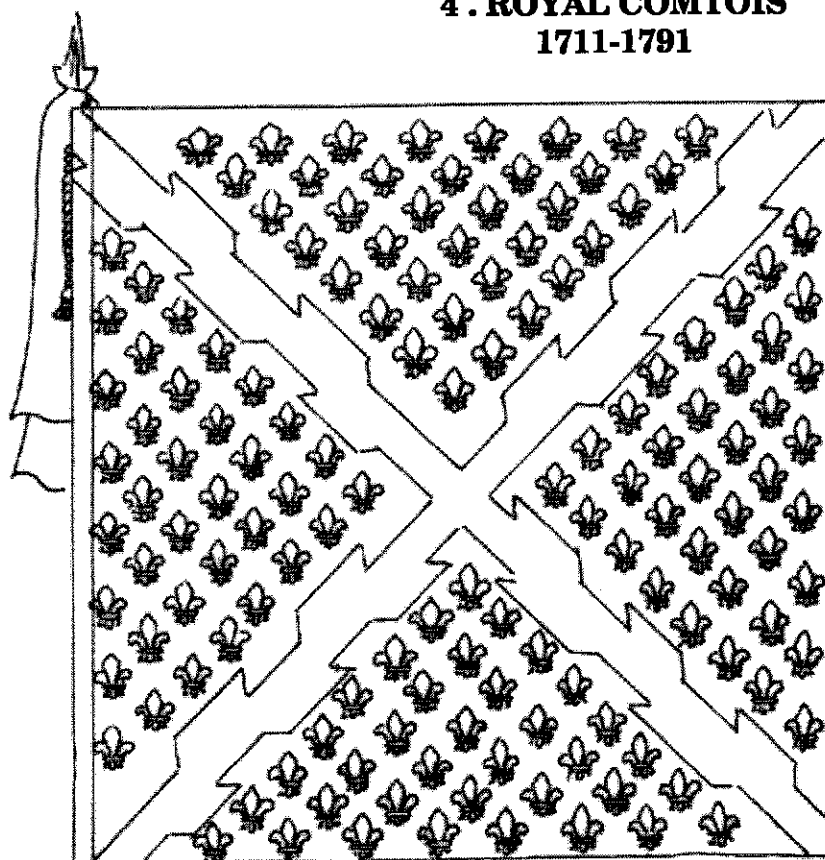
B42  
1757



B41  
1735

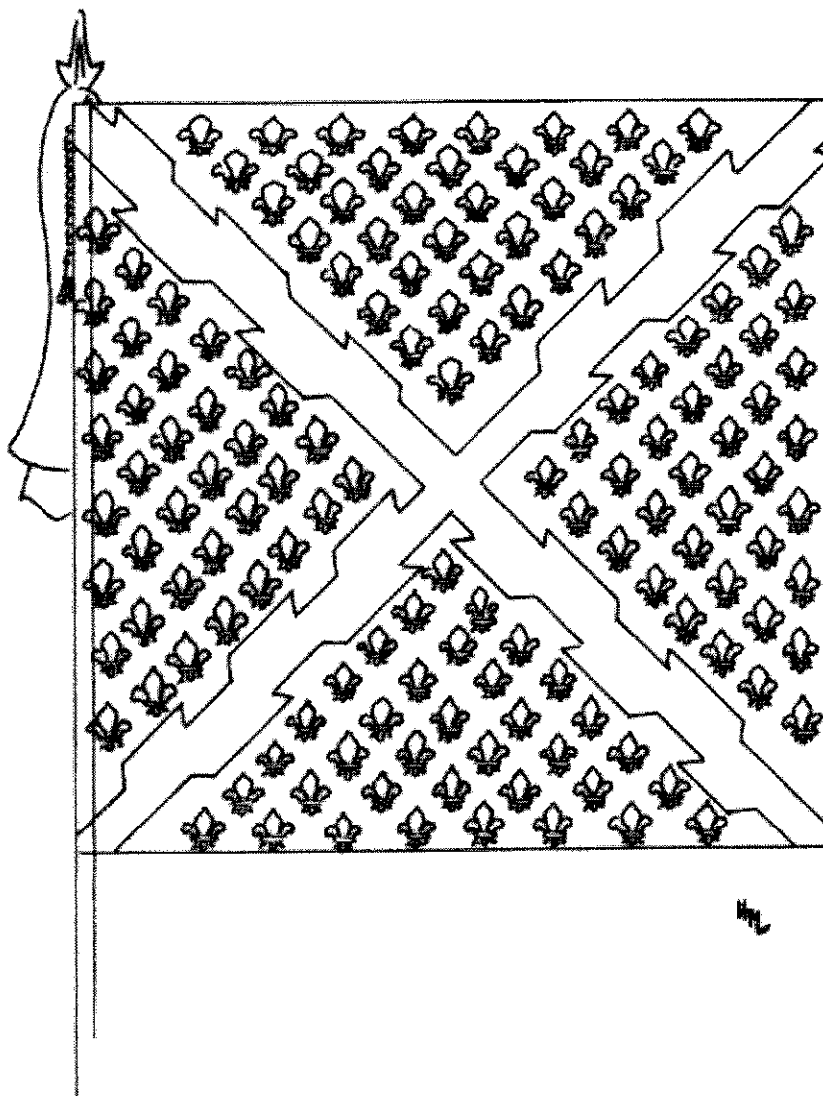
#### 4. ROYAL COMTOIS

#### 4 . ROYAL COMTOIS 1711-1791



COLONEL

ORDONNANCE



« Trois drapeaux dont un blanc, colonel, semé de fleur de Lys d'or et croix de Bourgogne blanche en travers et deux drapeaux d'ordonnance fond aurore, semé de fleurs de lys d'or, et croix de Bourgogne rouges en travers... » (Abrégé de 1735).

Tous les documents déjà cités pour Bourgogne donnent ces mêmes dispositions  
Les drapeaux sont donc :

Drapeau colonel : blanc semé de fleur de lys d'or ombrées de brun, croix de Bourgogne posée en sautoir marquée blanche. Cravate blanche, cordon et glands or.

Drapeau Colonel : fond blanc, la croix blanche au milieu chargée d'une couronne d'or fumée.

Drapeau d'Ordonnance : blanc, semé de fleur de lys d'or ombrées de brun, fond aurore, croix de Bourgogne rouge écarlate posée en sautoir, cravate blanche, cordon et glands or et rouge, (d'après A1J19). (planche dans le texte).

## 5 . BEAUJOLOIS

Régiment qui fut formé en 1674 par le Maréchal de Schomberg avec les milices du Languedoc. Régiment de gentilhomme, il sera successivement Schomberg, Larray, Sceaux, Blainville, Maulevrier, Dufort, Lyonne, Montconseil, Traisnel, Brancas, Durfort, l'Astic, avant de devenir en 1762 le régiment de Beaujolois (2<sup>ème</sup>).

Guerre de Succession de Pologne : Il est en Italie où il sert aux sièges du Milanais. Il combat à Colormo, à Parme et à Guastalla. En 1735 il sert bravement à la prise de Gonzague, de Reggiolo et de Revine.

Guerre de Succession d'Autriche : Il est en Flandre jusqu'en 1746, couvre les sièges de Menin, Yprés et Furnes assiste à Fontenoy, brille à la réduction de Tournais, Termonde, Audemarde et Ath, combat à Raucoux embrigadé avec Royal des Vaisseaux. En 1747 il est envoyé en Provence où il achève la campagne et la guerre. Réduit à un bataillon en 1748, il est rétabli à deux bataillons en 1749 par l'incorporation de l'ancien Beaujolois.

Guerre de Sep Ans : Il fait parti de l'expédition de Minorque et se fait remarquer à l'assaut de Mahon. Il rentre en France en 1757 et sous le nom de Brancas, il tient les défilés de Crefeld où il se couvre de gloire. En 1759 il défend vigoureusement Münster tandis qu'un détachement du régiment assiste aux batailles de Bergon et de Minden et se signale au combat de rencontre à Klein-Linnes. Devenu Durfort il est aux affaires de Corbach et de Warbourg. En 1761, devenu l'Astic, il se distingue encore à Northeim puis à la défense de Cassel.

Le 10 décembre 1762, il devient Beaujolois (2<sup>ème</sup>) et tient garnison à Antibes et Monaco puis à Toulon étant au service des ports et des colonies.

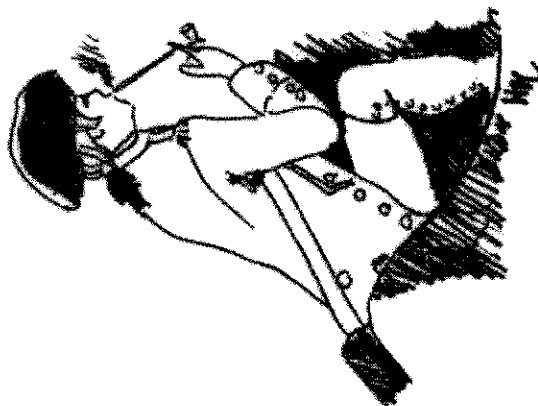
Mais le 10 janvier 1765, il est donné en propriété à Louis Stanislas de Bourbon, Prince de Lamballe, dont il prend le nom qu'il gardera jusqu'au 15 mai 1768 au moment de la mort du Prince. Il redevient alors Beaujolois.

De 1767 à 1789 il passe de garnison en garnison pour se trouver à Dunkerque en 1789.

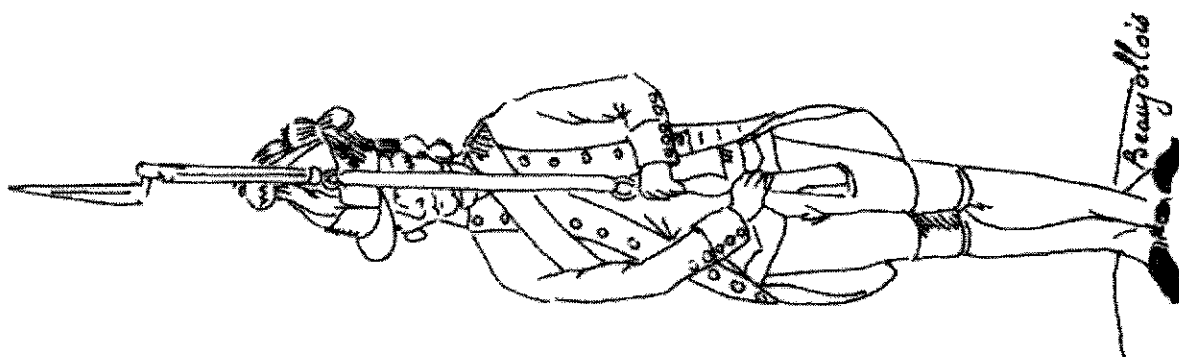
### Chefs de Corps

|                                     |           |
|-------------------------------------|-----------|
| Comte de Lyonne                     | 1710-1723 |
| Marquis de Montconseil              | 1723-1742 |
| Marquis de Traisnel                 | 1742-1757 |
| Comte de Brancas                    | 1757-1758 |
| Comte de Durfort                    | 1758-1761 |
| Comte de Lastic            Lamballe | 1761-1770 |
| Vicomte de Berghes Saint Winox      | 1770-1774 |

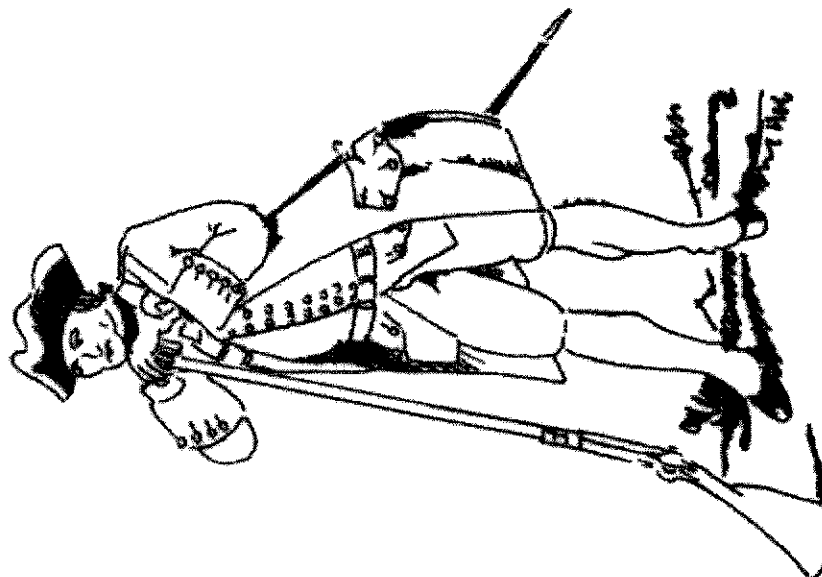
B54  
1779



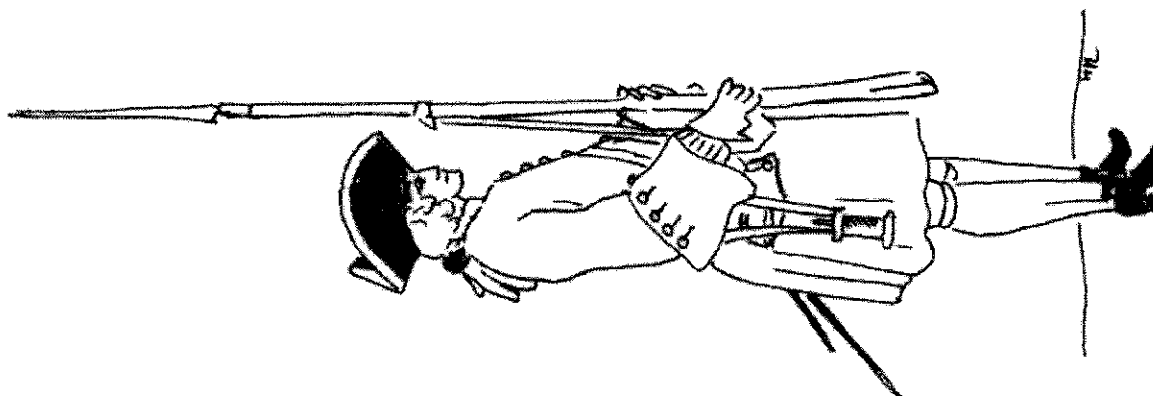
B53  
1772



B52  
1757



B51  
1735



## 5. BEAUJOLOIS

|                           |           |
|---------------------------|-----------|
| Comte de Chatellux        | 1774-1788 |
| Comte de Choiseul-Praslin | 1788-1792 |

Les drapeaux de Beaujolois et de ses prédécesseurs :

« Trois drapeaux dont un blanc, colonel, et deux drapeaux d'ordonnance à deux quarrés blancs et deux quarrés rouges et verts par opposition et croix blanche. » (abrégé de 1735).

Le manuscrit de 1721 (A1J9 pour Lyonne, Lemau de La Jaisse pour Montconseil, l'Etat Général des Troupes de 1748 pour Traisnel, le manuscrit de 1757 (A1J12) pour Brancas, le manuscrit de 1740-1780 (A1J19) pour Beaujolois donnent les mêmes dispositions. Je n'ai pu trouver trace de drapeaux particuliers pour Lamballe, il est probable que ceux-ci n'ont pas été changés.

Drapeau du modèle A (planche 5)

Drapeau colonel : blanc à croix blanche marquée. Cravate blanche. Cordon et glands or.

Drapeau d'Ordonnance : croix blanche, quartiers 1 rouge et 4 vert, 2 et 3 blancs, cravate blanche, cordon et glands blanc, vert et rouge. (d'après A1J19).

Nota : le manuscrit de 1757 donne l'inverse pour la couleur des quartiers, à savoir 1 et 4 blanc, 2 vert et 3 rouge.

## 6 . Monsieur

C'est le gendre de Madame de Sévigné, le Comte de Grignan, Lieutenant Général du Roi en Provence, qui eut commission en 1674 pour lever un régiment dans l'étendue de son gouvernement. Il devint Provence dès 1684 et en 1770 le Roi le donna à Louis Stanislas Comte de Provence (le future Louis XVIII) dont il prit le nom avant de prendre celui de Monsieur à l'avènement de Louis XVI.

Guerre de Succession de Pologne : A l'armée d'Allemagne, il participe à la prise de Trèves et de Trarbach, au siège d'Ettlingen ainsi qu'au siège de Philippsbourg où il se distingue. En 1735, il est à Klausen.

Guerre de Succession d'Autriche : Outre-Rhin, il va combattre en bohème. Il contribue au ravitaillement d'Egra, se distingue à Dunkelfingen. En 1743 il est en Haute Alsace et contribue à la défaite des Autrichiens à Rheinweiler. En 1744 il part en Italie, participe à la conquête des places du Comté de Nice, partage la gloire de Poitou à l'attaque des retranchements de Pierrelongue et il est à la prise de Château-Dauphin. En 1746, il combat à Plaisance et à Tidone. Rentré en France il défend la Provence et, en 1747 il aide à reprendre possession des îles de Lerins.

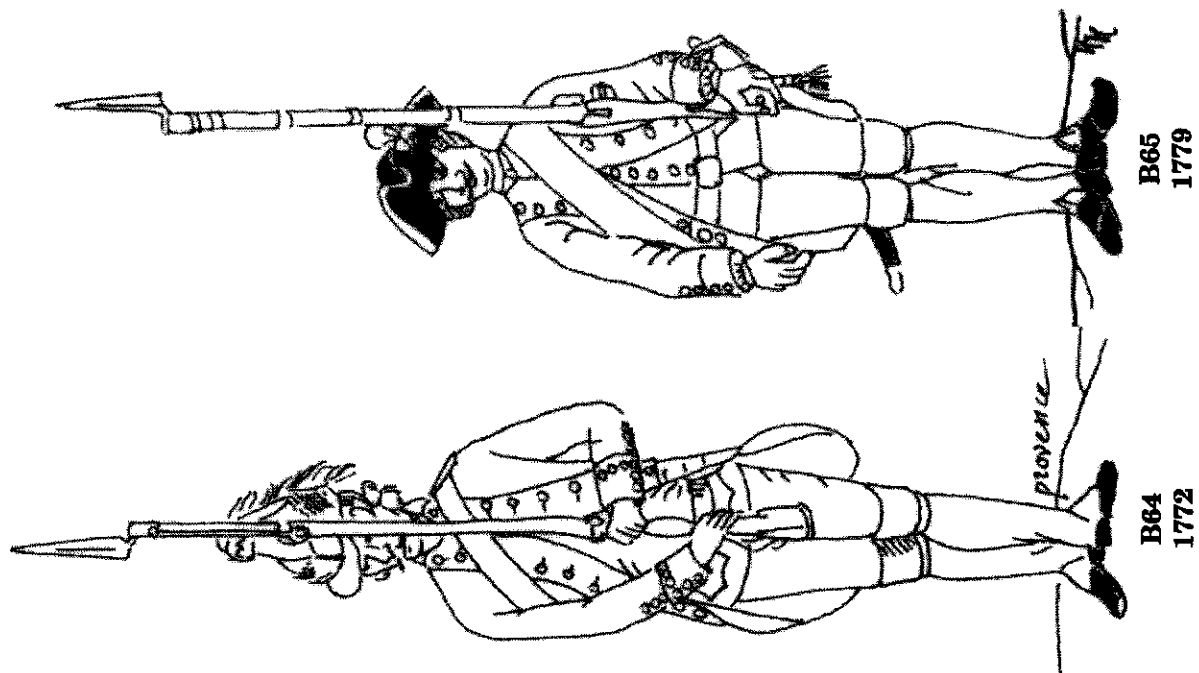
Réduit à un bataillon en 1748, il est rétabli à deux en 1749 par l'incorporation de Ponthieu.

Guerre de Sep Ans : A l'armée du Rhin en 1756, il combat à Haastembeck. Il est anéanti à Rosback en 1757. Il est rétabli autour de Dusseldorf, assiste à la bataille de Crefeld. En 1759 il se distingue à Elberfeld. Il se distingue de nouveau à la défense de Münster. En 1761 il défend Cassel et se signale à Willingshausen.

A la paix, il est rattaché au service des ports et des colonies et à ce titre il est envoyé en Corse en 1769 qu'il quittera en 1771. En 1789 il est à Besançon.

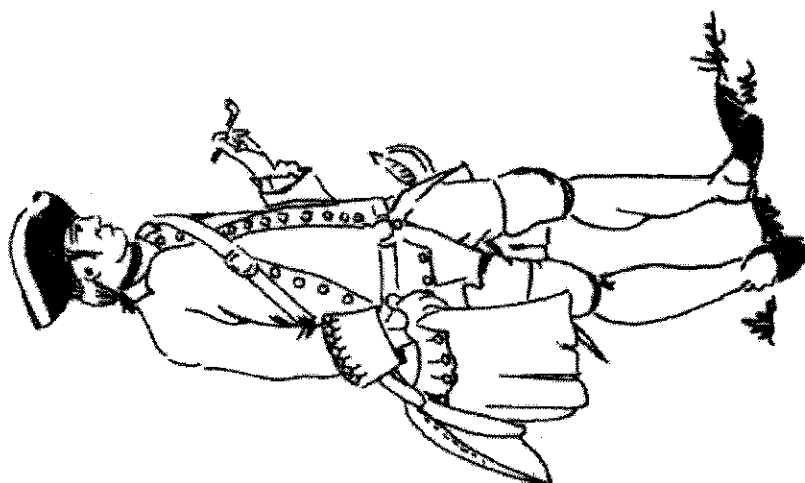
Chefs de Corps

|                     |           |
|---------------------|-----------|
| Marquis de Nonant   | 1700-1718 |
| Comte d'Esclimont   | 1718-1738 |
| Vicomte d'Aubeterre | 1738-1748 |
| Comte de Sarcfield  | 1748-1759 |
| Marquis de Grave    | 1759-1763 |

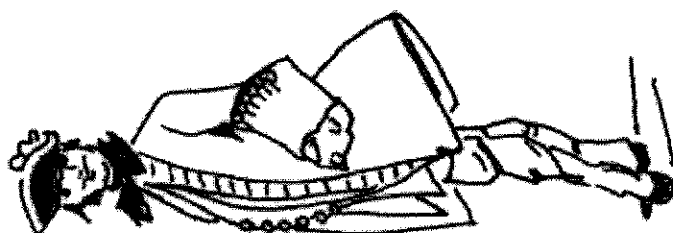


B65  
1779

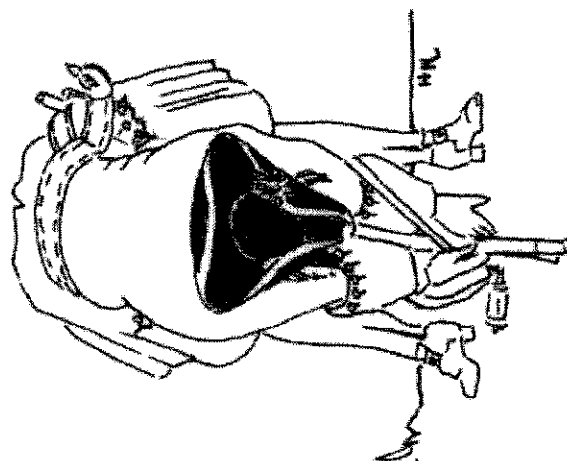
B64  
1772



B63  
1757



B62  
1735



B61  
1735

## 5 . BEAUJOLAIS

|                           |           |
|---------------------------|-----------|
| Chevalier de Virieu       | 1763-1784 |
| Prince de Saint-Mauris... | 1784-1791 |

Les drapeaux de Provence, Comte de Provence et Monsieur :

« ... trois drapeaux, dont un blanc, colonel, et deux d'ordonnance, rouges et noirs dans les quatre quarréz, avec une losange au milieu de chacun noires et rouges par opposition , et croix blanche » (abrégé de 1735).

Le manuscrit de 1721 (A1J19), Lemau de La Jaisse dans sa carte de 1731 et dans ses autres abrégés, les Etat Généraux des Troupes de 1748 et de 1753, le manuscrit de 1757 (A1J12), celui de 1740-1780 (A1J19), Baligny (1771 et 1773), Montigny (1772) ainsi que le manuscrit de 1789 (D186) donnent des représentations conformes à celle citée plus haut.

Drapeau colonel : blanc à croix blanche marquée. (sans croix blanche dans le manuscrit de 1757), cravate blanche, glands et cordons argent.

Drapeau d'ordonnance : croix blanche, quartiers 1 et 4 rouges à losange noir, 2 et 3 noirs à losange rouge. Cravate blanche ; cordons et glands aux deux couleurs. (D'après A1J19) (planche 6).

## Quelques vues sur les uniformes

### A1. MEDOC

En 1724 (Delaistre) puis en 1735 : « Habit, doublure et culotte grise ; parements, veste et bas rouges, boutons d'étain plats unis, chapeau bordé d'argent faux sur fil ». Suivant le 1<sup>er</sup> abrégé de Lemau de La Jaisse (Fig. A11).

En 1757 : « Habit blanc, culotte de même ; parements, collet et veste rouges ; boutons blancs ; pattes ordinaires garnies de trois boutons et autant sur la manche avec un petit en dedans, chapeau bordé d'argent » (Etat Militaire de 1758). Le manuscrit A1J12 de 1757 duquel est extrait notre personnage est conforme à cette description. (Fig. A12).

En 1772 : Suivant le Manuscrit de Valenciennes « Habit, collet, retroussis, veste, culotte et guêtres blancs. Revers et parements cramoisis, boutons blanc. Col rouge liseré de blanc ». Suivant l'Etat Militaire de 1773, « Habit, veste, culotte, parements et collet blancs ; revers verts ; patte ordinaire garnie de trois boutons ; le dessous de la manche et du parement fermé par six petits boutons ; six petits au revers, trois au dessous ; boutons blancs ». (Fig. A13).

### A2. VIVARAIS

Gensac en 1724 (notre dessin d'après Delaistre), il est Durfort d'Uzes en 1735 d'après le 1<sup>er</sup> abrégé de Lemau de La Jaisse : « Habit et doublure gris blanc ; parements, culotte, bas et veste rouges bordé et brandebourg de laine aurore. Boutons de cuivre large et plats. Manches en bottes et chapeau bordé d'un grand galon d'or faux sur fils » (Fig. A21).

En 1757 : il est Brissac d'après l'Etat Militaire de 1758 : « Habit blanc, culotte pareille ; collet, parements et veste rouges. Boutons jaunes, pattes ordinaires garnies de cinq boutons et autant sur les manches, chapeau bordé d'or ». Le manuscrit A1J12 de 1757 duquel est extrait notre personnage est conforme à cette description. (Fig. A22).

En 1772 : Suivant le Manuscrit de Valenciennes il est Vivarais : « Habit, collet et revers blancs ; parements verts. Boutons jaunes. Col noir liseré de blanc ».

Suivant l'Etat Militaire de 1773 : « Habit, revers, collet, veste et culotte blancs ; parements verts, poches en long garnie chacune de trois boutons, le dessous de la manche et du parement fermé par six petits boutons, six petits au revers et trois au dessous. Boutons jaunes ». (Fig. D23).

En 1779 : Suivant la suite de Blerancourt : c'est un grenadier reconnaissable à son pompon, ses épaulettes à franges ses grenades aux retroussis rouges. « Habit, collet, retroussis, veste, culotte et guêtres blancs ; revers, parements et passepoils des poches aurores. Poches en long à trois boutons. Boutons jaunes. (ce qui est tout à fait conforme au règlement). (Fig. A24).

### A3. VEXIN (2<sup>ème</sup>)

En 1724 il est Bacqueville, en 1731 il est La Tremoille, en 1735 il est Sennecterre. Suivant le 1<sup>er</sup> abrégé de Lemau de La Jaisse pour ce dernier sur un dessin de Delaistre représentant un sergent « Habit, doublure, parements et culotte gris blanc. Boutons de cuivre ronds et creux. Veste et bas rouges. Chapeau bordé d'un grand galon d'or faux sur fil ». Les agréments sur le parement sont de la couleur du bouton. (Fig. A31).

En 1757 : Suivant l'Etat Militaire de 1758, le régiment est Vastan : « Habit, culotte et parements blancs ; veste rouge, collet noir ; boutons jaunes, doubles poches garnies chacune de six boutons et trois sur la manche, chapeau bordé d'or ». Le manuscrit A1J12 de 1757 duquel est extrait notre personnage est conforme à cette description. (Fig. A32).

En 1772 : Suivant le Manuscrit de Valenciennes, le régiment est Vexin : « Habit, veste, culotte et guêtres blancs ; collet, revers et parements verts, boutons jaunes, col rouge.

Suivant l'Etat Militaire de 1773 : « Habit, veste et culotte blancs ; parements, revers et collets verts, une poche en long garnie de quatre boutons dont deux au milieu, le dessous de la manche et du parement fermé par six petits boutons, six au revers et trois gros au dessous ; boutons jaunes ». (Fig. A33).

En 1779 : Suivant la suite de Blerancourt, ce personnage est un fusilier reconnaissable à l'épaulette blanche liserée de la couleur distinctive et aux fleurs de lys aux retroussis de cette même couleur. « Habit, collet à passepoil aurore, veste, culotte et guêtres blancs ; parements blancs à passepoil aurore ; revers aurores ; passepoil des poches en long à trois boutons. Boutons blancs. (ce qui est tout à fait conforme au règlement). (Fig. A34).

### A4. ROYAL COMTOIS

En 1724 : Suivant le 1<sup>er</sup> abrégé de Lemau de La Jaisse et sur un dessin de Delaistre « Habit gris blanc ; doublure, parements culotte et veste bleue bordée et brandebourg de laine aurore. Boutons de cuivre ronds, plats et soudés ; pattes de poches en long façonnées et chapeau bordé d'or faux sur fil ». (Fig. A41).

En 1757 : Suivant l'Etat Militaire de 1758 « Habit et culotte blancs ; veste, collet et parements bleus ; boutons jaunes, doubles poches garnies de neuf boutons figurant trois trèfles et trois sur la manche et un petit en dedans, chapeau bordé d'or ». (Notre personnage extrait du Manuscrit A1J12 de 1747 est conforme à cette description). (Fig. C42).

En 1772 : Suivant le Manuscrit de Valenciennes « Habit, veste, culotte et guêtres blancs ; revers, collet et parements bleu ciel ; boutons jaunes ; col rouge ». (Fig. A43).

Suivant l'Etat Militaire de 1773 : « Habit, revers, veste et culotte blancs, collet et parements verts ; doubles poches en long garnies de cinq boutons dont un au milieu et deux à chaque bout placés en ligne droite sur la largeur de la patte, le dessous de la manche et du parement fermé par six petits boutons, six au revers et trois gros au dessous ; boutons jaunes ».

En 1779 : Suivant la suite d'Isnard « Habit tout blanc mais parements bleus, boutons blancs. La lecture du règlement de 1779 nous permet de préciser que la couleur distinctive est le bleu roi qui se trouve aux parements et aux passepoils du collet et des poches ; ces dernières sont en long à trois boutons blancs. (Fig. A44).

### A5. BEAUJOLAIS

En 1724, Il est Montconseil et en 1735, sous le même nom son uniforme suivant le 1<sup>er</sup> abrégé de Lemau de La Jaisse est « Habit, doublure, parements et culotte gris blanc ; bas et veste rouges, garnie de brandebourg de laine aurore. Boutons de cuivre unis et ronds et chapeau bordé d'or faux sur soye ». (Fig. A51).

En 1757 il est Brancas. Suivant l'Etat Militaire de 1758 « Habit blanc complet, boutons jaunes ; pattes garnies de cinq boutons dont un à chaque angle et un au milieu en bas et cinq sur la manche et un petit en dedans, chapeau bordé d'or ». Le manuscrit A1J12 de 1757 est en tous points conforme avec la description ci-dessus. (Fig. A52).

En 1772 : Suivant le Manuscrit de Valenciennes « Habit, collet, veste, culotte et guêtres blancs ; revers et parements bleu foncé. Boutons jaunes ; col noir.

Suivant l'Etat Militaire de 1773 : « Habit, collet, veste et culotte blancs ; revers et parements bleus ; poches en écusson plus large que haute garnie de cinq boutons en patte d'oie, dont un à chaque coin, précédé de boutonnières en biais et un au milieu, le dessous de la manche et du parement fermé par six petits boutons, six au revers et trois gros au dessous ; boutons jaunes ». (Fig. A53).

En 1779 : Suivant la suite d'Isnard « Habit tout blanc mais parements bleus, boutons blancs. Le règlement de 1779 nous permet de préciser que la couleur distinctive est le bleu de roi qui se retrouve aux parements et aux passepoils du collet et des poches ; ces derniers sont en long à trois boutons blancs. (Fig. A54).

### A6. PROVENCE -MONSIEUR

En 1724 suivant Delaistre (Fig. A61a), en 1735 suivant Gudenus (Fig. A61b) : « Habit blanc, parements et vestes rouges, boutons jaunes. Suivant le 1<sup>er</sup> abrégé de Lemau de La Jaisse « Habit, doublure et culotte gris blanc ; parements, bas et veste rouges bordée d'un galon de fil aurore, boutonnière des deux côtés. Boutons de cuivre ronds et chapeau bordé d'un large galon d'or faux sur fil. »

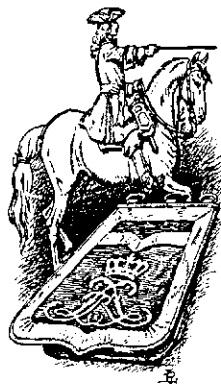
En 1757 : Suivant l'Etat Militaire de 1758 « Habit blanc, culotte de même ; veste, collet et parements rouges, veste bleue ; boutons jaunes ; pattes ordinaires, mais un peu fendues dans le milieu garnies chacune de quatre boutons le chapelet c'est à dire huit gros boutons sur la manche ; chapeau bordé d'or. Nota : les sergens ont un galon d'argent sur la manche de même que sur le chapeau. » Notre personnage extrait du manuscrit A1J12 de 1757 est en tous points conforme avec la description ci-dessus. (Fig. A62).

En 1772 : Suivant le Manuscrit de Valenciennes « Habit, veste et culotte blancs. Collet, revers parements et retroussis rouges. Boutons jaunes. Col noir.

Suivant l'Etat Militaire de 1773 : « Habit, veste, doublure et culotte blancs ; collet, parements et revers rouges ; la patte en travers un peu fendue dans le milieu, garnie de quatre boutons, sept petits en chapelet sur le parement, lequel ainsi que la manche, sont fermés en dessous par six petits boutons, six petits au revers et trois gros au-dessous ; boutons blancs aux armes du Prince, le casque pour coiffure. (Fig. A63).

En 1779 : Suivant la suite d'Isnard étant devenu Monsieur, c'est un grenadier. « Habit, veste, culotte et guêtres blancs ; revers, parements et retroussis écarlates. Boutons blancs. Le règlement de 1779 nous permet d'ajouter que la poche est en long passepoilée d'écarlate à trois boutons et que le collet est passepoilé de même. Le personnage devrait porter sur chacune de ses épaules une épaulette à frange écarlate. (Fig. A64).

Notons que notre Ami et Maître Rigo a traité avec la conscience et la précision qu'on lui connaît dans sa collection ancien régime le régiment de Brissac : AR24



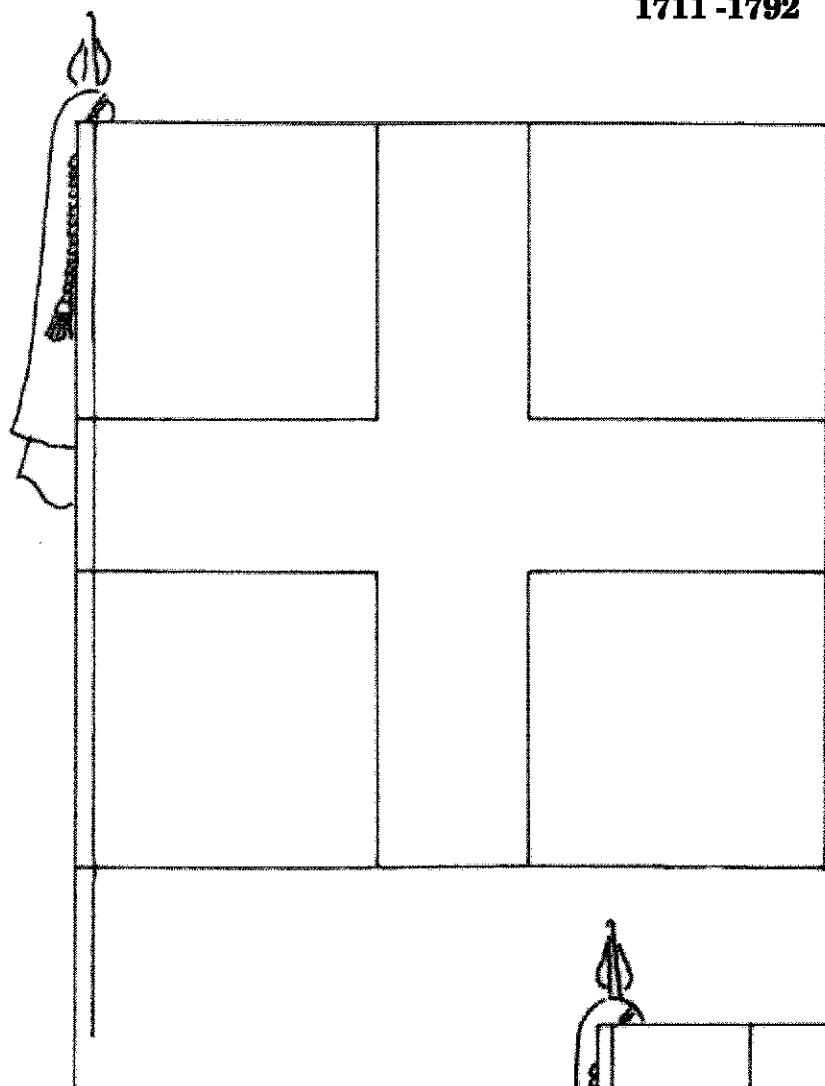
### CARNET de la SABRETACHE

**Bulletin des Collectionneurs  
de Figurines Historiques  
et des  
Amis de l'Histoire Militaire**

**7, rue Guersant  
75017 PARIS**

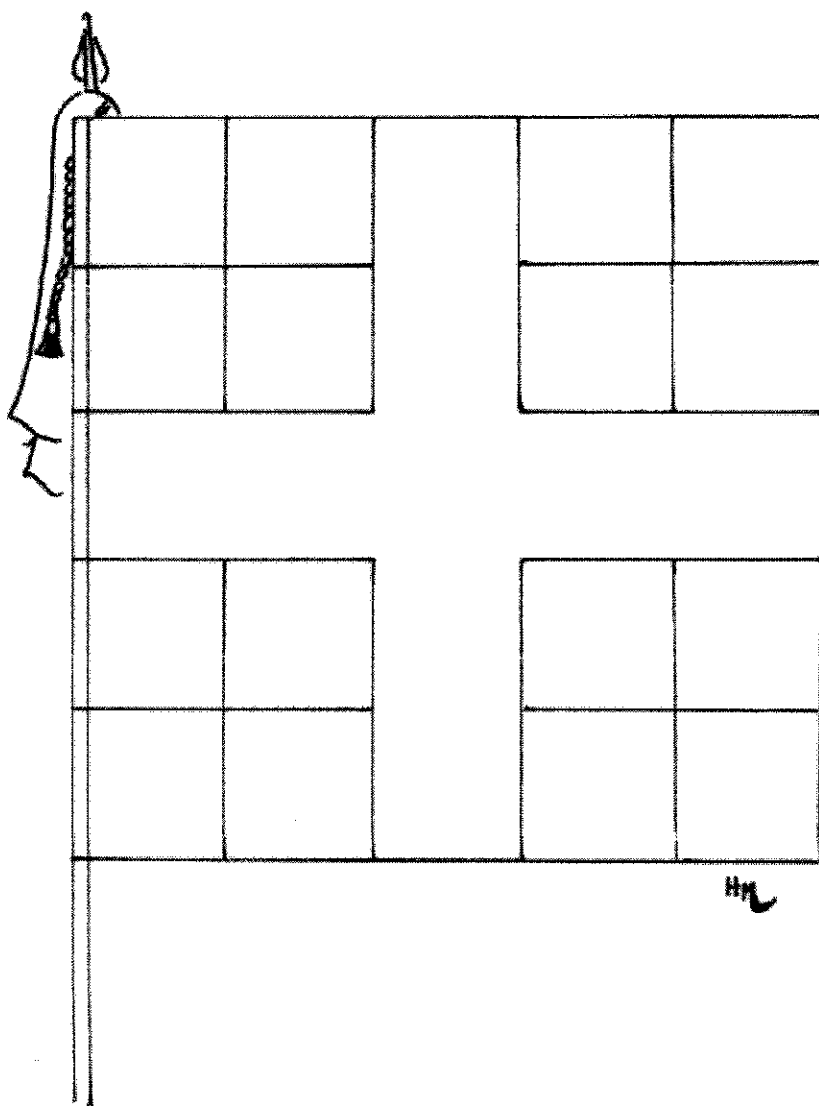
Nous vous confirmons le lancement de la souscription concernant la suite de 17 tambours suivant le règlement de 1767 de Lucien ROUSSELOT (soit 18 planches sur Arche 160 gr - 10 pages de texte - Edition limitée à 350 exemplaires et numérotée). 320 francs port compris jusqu'au 1 décembre 2000 et 375 francs port non compris après cette date. Pour toute commande écrire à la Sabretache.

**2 . VIVARAIS**  
**1711 -1792**

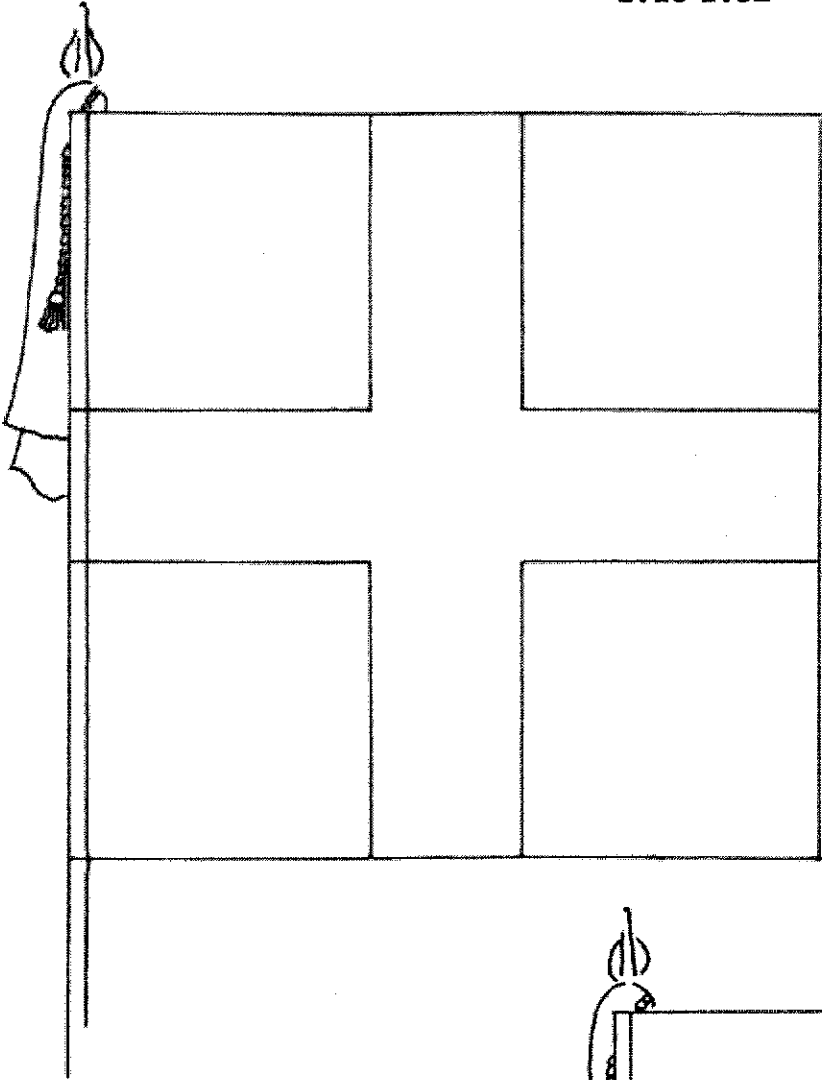


**COLONEL**

**ORDONNANC**

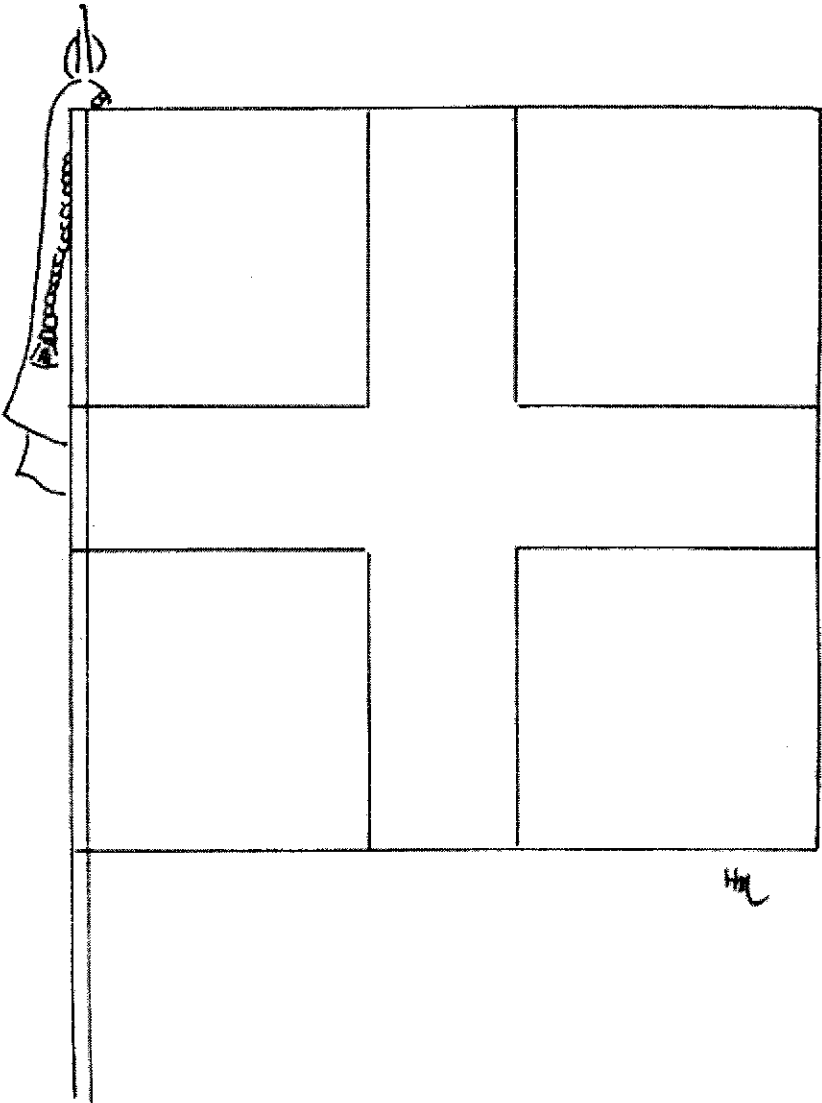


**5 . BEAUJOLOIS**  
**1710-1792**



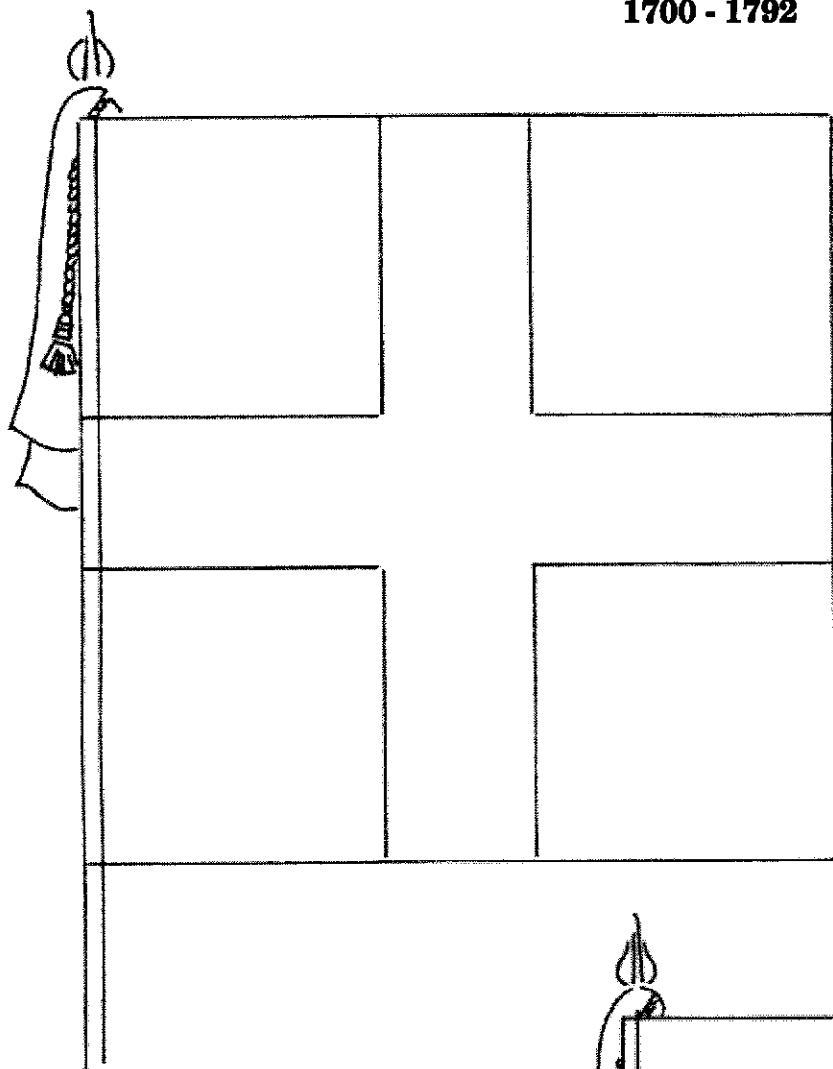
**COLONEL**

**ORDONNANCE**



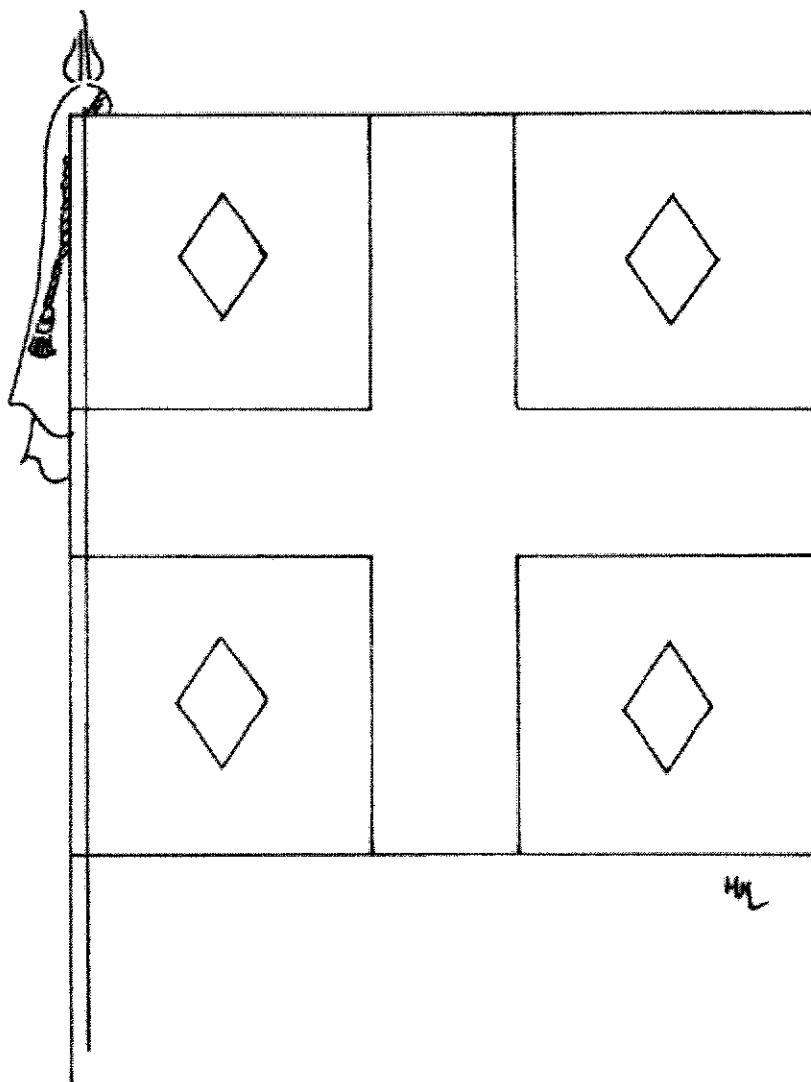
HL

# **6 . PROVENCE - MONSIEUR 1700 - 1792**



**COLONEL**

**ORDONNANCE**



HL